



Banque Conseil
en Gestion
de Patrimoine

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2022

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022)

SOMMAIRE :

Page 3 : Comptes consolidés semestriels condensés

Page 32 : Rapport semestriel d'activité

Page 37 : Attestation des responsables

Page 38 : Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Situation intermédiaire au 30 juin 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.12.2021	30.06.2022
Caisse, banques centrales		21 031	10 997
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7.1	105 049	20 568
Actifs financiers évalués au coût amorti	7.1	15 000	15 000
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7.2	91 918	104 148
À vue		91 918	104 148
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	7.3	32 023	44 045
Actifs d'impôts courants		221	2 583
Actifs d'impôts différés	9.5	4 387	4 135
Autres actifs et créances diverses	7.4	43 056	59 082
Immeubles de placement	5.5	0	0
Immobilisations corporelles	7.5.2	38 397	36 222
Immobilisations incorporelles	7.5.1	19 633	17 656
TOTAL ACTIF		370 715	314 436

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Situation intermédiaire au 30 juin 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.12.2021	30.06.2022
Dettes financières	8.2	12 699	10 912
Dettes envers la clientèle	8.3	98 813	93 069
Comptes d'épargne à régime spécial (à vue)		29 390	26 429
Autres dettes (à vue)		56 375	53 537
Autres dettes (à terme)		13 048	13 103
Passifs d'impôts courants		0	0
Autres passifs et dettes diverses	8.4	60 793	62 943
Provisions	8.5	20 733	19 136
TOTAL DES DETTES		193 038	186 060
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société mère du Groupe		177 677	128 376
Capital souscrit & primes liées		42 573	42 730
Réserves consolidées		134 797	86 637
Acompte sur dividende		(11 349)	0
Résultat de l'exercice		11 656	(991)
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		177 677	128 376
TOTAL PASSIF		370 715	314 436

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Situation intermédiaire au 30 juin 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30.06.2021	30.06.2022
Intérêts et produits assimilés		152	242
Dont produits d'intérêt calculés selon la méthode du TIE			241
Intérêts et charges assimilés		(177)	(364)
Produits des commissions	9.1	120 113	117 484
FCP		32 924	29 613
Assurance		64 595	64 620
Immobilier		14 959	15 179
Entreprise		7 635	8 072
Charges des commissions	9.1	(24 489)	(23 824)
Gains et pertes nets sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat		337	(3 974)
Produits des autres activités		305	313
Charges des autres activités		(298)	(169)
PRODUIT NET BANCAIRE		95 943	89 708
Charges générales d'exploitation		(84 892)	(85 457)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		(4 820)	(4 659)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		6 231	(408)
Coût du risque		29	(12)
Gains et pertes liés aux transactions	9.2	(480)	(480)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		5 780	(900)
Q.P. Résultat net des sociétés mises en équivalence		0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		(145)	0
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		5 635	(900)
Impôt sur les bénéfices	9.5	(1 822)	(91)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		3 813	(991)
Résultat net - part attribuable aux propriétaires de la Société mère du Groupe		3 813	(991)
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		0	0
RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS)	9.4	0,24	(0,06)
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	9.4	0,24	(0,06)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Situation intermédiaire au 30 juin 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
RESULTAT NET	3 813	(991)
Part de la juste valeur, constatée antérieurement, sur les actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, et transférée en résultat	0	0
Charge/gain d'impôt sur le résultat et comptabilisé directement en capitaux propres	0	0
Variation nette des écarts actuariels relatifs aux engagements de départs à la retraite	(196)	787
Gain/perte liés à l'actualisation de la quote part dans les capitaux propres d'une entreprise mise en équivalence	0	0
Autres		
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(196)	787
RESULTAT NET ET GAINS / PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	3 617	(204)
<i>Part attribuable aux propriétaires de la société mère du groupe</i>	<i>3 617</i>	<i>(204)</i>
<i>Part des participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Situation intermédiaire au 30 juin 2022

(en milliers d'euros)

	Capital et réserves liées	Réserves consolidées *	Gains / pertes latents ou différés	Résultat net attribuable aux propriétaires de la Société mère du groupe	Capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2020	42 464	123 207	0	5 571	171 241		171 241
Affectation du résultat 2020		5 571		(5 571)	0		0
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(406)				(406)		(406)
Solde du dividende au titre de 2020		(810)			(810)		(810)
Actions propres détenues	516	(26)			490		490
Variations des actifs disponibles à la vente			0		0		0
Acompte sur dividende 2021		(11 349)			(11 349)		(11 349)
Variation nette de l'exercice des gains/pertes actuariels sur les indemnités de départ à la retraite		1 233			1 233		1 233
Autres	0	5 622	0	0	5 622		5 622
Résultat de l'exercice 2021				11 656	11 656		11 656
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021	42 573	123 447	0	11 656	177 677		177 677
Affectation du résultat 2021		11 656		(11 656)	0		0
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	0				0		0
Solde du dividende au titre de 2021		(48 674)			-48 674		(48 674)
Actions propres détenues	157	(12)			145		145
Acompte sur dividende 2022		0			0		0
Variation nette de l'exercice des gains/pertes actuariels sur les indemnités de départ à la retraite		787			787		787
Autres	0	(569)	0	0	-569		(569)
Résultat de l'exercice 2022				(991)	-991		(991)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022	42 730	86 636	0	(991)	128 376	0	128 376

* Réserves consolidées diminuées des acomptes sur dividendes versés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Situation intermédiaire au 30 juin 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.12.2021	30.06.2022
RESULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		17 113	(900)
+/- Dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et incorp.	7.5	11 704	5 139
+/- Dotations nettes aux provisions	8.5	1 685	(537)
+/- Q.P de résultat liée aux entreprises mises en équivalence		0	0
+/- Charges (produits) nets des activités d'investissement liés aux immobilisations		146	0
+/- Charges (produits) nets des activités d'investissement liés aux actifs financiers	7.1.1.1	(43)	3 711
+/- Autres mouvements	11.1	(47)	333
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		13 445	8 646
+/- Flux liés à l'activité crédit avec la clientèle		(7 459)	(11 967)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	11.1	16 560	(22 605)
- Impôts	11.1	(5 878)	(113)
= Diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		3 223	(34 685)
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(A)	33 781	(26 939)
+/- Flux liés aux actifs financiers	11.2	(58 069)	80 507
+/- Flux liés aux immeubles de placement		0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	7.5	(1 854)	(865)
+/- Flux liés aux titres de participation		0	0
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		0	0
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(B)	(59 923)	79 641
Dividendes versés aux actionnaires	11.3	(12 160)	(48 674)
Achats et ventes d'actions propres	8.6	7	76
+/- flux liés à IFRS 16		(3 707)	(1 908)
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(C)	(15 860)	(50 506)
AUGMENTATION / DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(42 002)	2 196
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :		154 951	112 949
Caisse, banques centrales (actif et passif)		36 082	21 031
Autres comptes (actif et passif)		118 869	91 917
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :		112 949	115 145
Caisse, banques centrales (actif et passif)		21 031	10 997
Autres comptes (actif et passif)		91 917	104 148
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		(42 002)	2 196

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2022.

1. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés au 30 juin 2022 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe UFF pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2021, tels qu'exposés dans ces mêmes états financiers. Ils sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2022 et disponibles sur le site https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_fr.

Il n'a pas été appliqué de nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations de normes existantes dont la date d'application est postérieure au 1^{er} janvier 2022 et qui auraient une incidence sur les comptes du Groupe UFF.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE S.A. et de ses filiales au 30 juin 2022. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Dans les présentes notes, l'expression « le Groupe UFF » fait référence à l'ensemble que forment l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE S.A. (sigle UFFB) et ses filiales intégrées globalement (I.G.).

2. INFORMATIONS SUR LE GROUPE

2.1. Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction, notamment lors de l'évaluation des dépréciations d'actifs, des provisions pour risques et charges ainsi que pour les indemnités de départ en retraite. Ceci suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers. Les réalisations définitives des opérations pour lesquelles la Direction a eu recours à des estimations peuvent s'avérer différentes des estimations. Les estimations d'un montant important sont précisées dans l'annexe.

2.2. Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe n'est pas sujette à une saisonnalité particulière du fait des marchés sur lesquels intervient le Groupe.

3. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le format des états de synthèse (état de situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau des variations des capitaux propres, tableau de flux de trésorerie) est conforme à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptable (ANC) N° 2017-02 du 2 juin 2017 relative au format des comptes consolidés du secteur bancaire selon les normes internationales.

3.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie des comptes consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes de caisse, banques centrales et les comptes bancaires ouverts auprès d'établissements de crédit.

3.2. Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions propres détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat par action des effets de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

4. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'UFFB et de ses filiales au 30 juin 2022. Tous les soldes ou transactions intra-groupe, ainsi que les produits et charges provenant de transactions internes concernant les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale, sont éliminés en totalité.

Le périmètre de consolidation du 30 juin 2022 n'a pas évolué par rapport à celui du 31 décembre 2021.

Toutes les filiales détenues exclusivement (100%) par l'UFFB sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

	Formes juridiques	Pourcentages de contrôle	Pourcentages d'intérêt			Méthodes d'intégration
			Direct	Indirect	Total	
UFIFRANCE PATRIMOINE	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.
UFIFRANCE GESTION	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.
C.G.P. ENTREPRENEURS	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.
MYRIA ASSET MANAGEMENT	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.

- UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société holding.
- UFIFRANCE PATRIMOINE (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société commerciale du Groupe. Elle assure la diffusion des produits et le suivi de la clientèle par l'intermédiaire du réseau de conseillers qui lui est rattaché.
- UFIFRANCE GESTION (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est le courtier d'assurances et l'agent immobilier du Groupe.
- C.G.P. ENTREPRENEURS (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société en charge des partenariats avec les Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants.
- MYRIA ASSET MANAGEMENT (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société de gestion d'OPC créée le 4 juillet 2014 et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 14 octobre 2014.

4.2. Entité consolidante

Les comptes consolidés du Groupe UFF sont intégrés globalement dans les comptes consolidés d'ABEILLE ASSURANCES, dont la société ABEILLE VIE détient 74,99% du capital de l'Union Financière de France Banque au 30 juin 2022. Le § 10. « Informations relatives aux parties liées » présente les éléments concernant les opérations du Groupe UFF avec celui d'ABEILLE ASSURANCES.

4.3. Information sectorielle

Le Groupe UFF est dédié au conseil en création et gestion de patrimoine. Son activité est caractérisée par la commercialisation et la sélection en architecture ouverte de produits de gestion de patrimoine diversifiés.

Dans ce contexte et au regard de la gestion du Groupe UFF, un seul secteur d'activité est considéré. De même, compte tenu de la clientèle, exclusivement française, un seul secteur géographique est considéré.

5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

5.1. Reconnaissance des produits et charges des commissions

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 15 « Reconnaissance du chiffre d'affaires ». Selon cette norme, la comptabilisation du produit des activités ordinaires doit refléter le transfert des biens et des services aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

Comme précisé à la note 9.1, le Groupe UFF distingue les commissions de placement des commissions d'encours, selon les types de produits : valeurs mobilières, assurance-vie, immobilier et épargne entreprise.

Les commissions de diffusion sont comptabilisées en produits à l'issue du délai de réflexion légal accordé aux clients ou lors de l'acceptation des contrats par la compagnie d'assurances et, pour l'immobilier lors de la signature de l'acte d'acquisition devant notaire. Les commissions de prélèvement sont comptabilisées en produits lors de l'investissement.

Les commissions sur encours sont comptabilisées en produits mensuellement, trimestriellement ou annuellement selon leur nature.

Les charges de commissions constatées correspondent à des frais divers liés aux opérations avec la clientèle.

Jusqu'à la fin 2019, les commissions versées au réseau commercial, classées en « charges générales d'exploitation », étaient comptabilisées en charges concomitamment aux produits qui les génèrent. A compter du 1^{er} janvier 2020 et la mise en place du nouveau contrat de travail commercial, les rémunérations sont majoritairement décorrélées de l'activité (salaire fixe et primes qualitatives). L'ensemble des rémunérations commerciales reste comptabilisé en charges d'exploitation.

5.2. Actifs financiers

5.2.1. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Ces instruments sont initialement évalués à leur juste valeur y compris les coûts d'acquisition liés à l'investissement, conformément à la norme IFRS 9 sur le classement et l'évaluation des instruments financiers.

Cette catégorie comprend :

- les actifs financiers que le Groupe UFF a choisi de comptabiliser à l'origine à la juste valeur par résultat,
- les actifs financiers détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire acquis ou émis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance.

Les instruments de type Organismes de Placements Collectifs (O.P.C.) et Certificats de dépôts sont présumés entrer dans cette catégorie.

La juste valeur des instruments négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la clôture. Dans le cas contraire, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation ou par référence à des transactions de marché.

5.2.2. Actifs financiers évalués au coût amorti

Cette catégorie inclut les actifs financiers autres que ceux énoncés au § 5.2.1. Ils sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation. Pour entrer dans cette catégorie, deux critères sont à respecter :

- le modèle de gestion vise à détenir ces actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Ce modèle n'est pas remis en cause si des cessions interviennent dans les cas de figure suivants :
 - les cessions résultent de l'augmentation du risque de crédit,
 - les cessions interviennent peu avant l'échéance et à un prix reflétant les flux de trésorerie contractuels restant dus,
 - les autres cessions doivent être peu fréquentes.
- le caractère « Solely Payment of Principle and Interest » (SPPI) des titres. Les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû.

5.2.3. Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. Les crédits immobiliers accordés par le Groupe UFF sont classés dans cette catégorie. Ces crédits sont détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et représentent uniquement des remboursements de principal et des intérêts sur le principal.

Ils sont enregistrés au coût amorti et devront faire systématiquement l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour perte de crédit attendue. Ces crédits sont répartis en trois catégories en fonction de la dégradation progressive du risque de crédit observée depuis leur comptabilisation initiale et une dépréciation devra être enregistrée sur les encours de chacune de ces catégories selon les modalités décrites dans le § 5.2.5.

5.2.4. Prêts et créances sur les établissements de crédit

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti. Les intérêts courus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont dé-comptabilisés ou dépréciés.

5.2.5. Dépréciations des actifs financiers

Conformément à la norme IFRS 9, les crédits immobiliers et créances commerciales émises font respectivement l'objet d'une dépréciation fondée sur le modèle des pertes de crédit attendues.

S'appliquant aux instruments de dettes non réévalués à la juste valeur par résultat sous IFRS 9, ce modèle de dépréciation repose sur l'évolution du risque de crédit observé de l'actif financier depuis sa comptabilisation initiale. Il s'appuie sur une approche en 3 phases (« bucket »).

Ainsi, une provision est comptabilisée à hauteur des pertes attendues à un an dès la comptabilisation initiale de l'actif financier au bilan et tant que celui-ci ne présente pas de dégradation significative de son risque de crédit. Ces actifs relèvent du « Bucket 1 » et le Groupe UFF calcule le montant de cette provision sur une base collective.

Si le risque de crédit augmente et que le risque de crédit n'est pas considéré comme faible, ces actifs relèvent du « Bucket 2 », une provision est alors calculée sur une base collective.

Enfin, pour tout actif financier faisant l'objet d'un risque de défaut avéré, une dépréciation sur base individuelle, est enregistrée (« Bucket 3 ») à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument et son montant est ajusté le cas échéant pour tenir compte d'une dégradation supplémentaire du risque. L'appréciation du risque de crédit varie selon le type de créances. Ainsi, en ce qui concerne les crédits immobiliers, la créance est classée en "Bucket 3 " (Non Performing Loan), en cas d'impayés de plus de 90 jours.

Le Groupe UFF se réserve néanmoins la possibilité de déclasser une créance, ceci en l'absence d'impayés mais sur la base d'informations lui indiquant que la qualité de crédit de l'emprunteur s'est dégradée depuis la comptabilisation initiale de la créance. Par ailleurs, s'agissant des créances commerciales (émises majoritairement à des promoteurs immobiliers), la dégradation du risque de crédit est appréciée au moyen d'échanges réguliers avec les directions du groupe UFF gestionnaires de la relation avec les partenaires.

5.3. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », la valeur brute des immobilisations incorporelles correspond à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et le cas échéant, des pertes de valeurs constatées. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation s'est dépréciée.

5.3.1. Immobilisations en-cours

Sous réserve du respect de six critères cumulatifs (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantage économique futur probable, disponibilité des ressources et capacité à évaluer les dépenses attribuables à l'immobilisation de manière fiable dont le coût global à terminaison est supérieur à 1 M€), les dépenses de conception détaillée, de réalisation et de maintenance évolutive d'un développement informatique sont comptabilisées en immobilisations incorporelles dans une catégorie « Immobilisation En-cours ».

Lesdites dépenses sont amorties à partir du déploiement des développements informatiques dans le système de production et à partir de l'ouverture à l'ensemble des utilisateurs, ce qui correspond à la date de début de consommation des avantages économiques qui sont attachés à l'actif. Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée de l'actif. Si cette durée ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont amortis en linéaire sur une durée maximale de 5 ans.

5.3.2. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles du Groupe UFF se composent de logiciels et d'un portefeuille clients acquis.

Les logiciels acquis ou ceux immobilisés à leurs coûts de développement interne, sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée (de 1 à 5 ans) et à partir de leur date de mise en service.

Le portefeuille clients, acquis le 1er janvier 2014, est amorti linéairement sur une durée de 15 ans. S'agissant d'une immobilisation incorporelle, elle fait l'objet d'un « impairment test » annuel et une dépréciation sera constatée si la valeur d'utilité de ce portefeuille est inférieure à sa valeur comptable après amortissement. Les critères considérés sont les suivants : rythme d'attrition du portefeuille, évolution du nombre de contrats, rentabilité des contrats. Dans le cas de la constatation d'une dépréciation, celle-ci serait reprise l'année ou la valeur d'utilité du portefeuille redeviendrait supérieure à la valeur comptable du portefeuille après amortissement.

5.4. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », ces actifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés, selon l'approche dite par composants, sur la durée d'utilité de l'actif et selon le mode correspondant au rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Les durées et modes d'amortissement des immobilisations corporelles du Groupe UFF se présentent comme suit :

Composants	Actifs Immobiliers		Actifs Mobiliers	
	Immeuble haussmannien (av. d'Iéna Paris XVI)	Immeuble non haussmannien (Boulogne Billancourt)	Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans linéaire
Gros œuvre	80 ans	60 ans	Matériel	5 ans dégressif
Clos & couvert	30 ans	25 ans		
Installations Générales	20 ans	20 ans		
Aménagements	15 ans	15 ans		
	Mode linéaire			

5.5. Immeubles de placement

Jusqu'au 30 septembre 2021, la partie de l'immeuble de Boulogne-Billancourt détenue à des fins de placement était classée dans ce poste.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 40 « Immeubles de placement », ces actifs étaient enregistrés initialement au coût d'acquisition, y compris les coûts de transaction. Comme l'y autorisait la norme IAS 40, le Groupe UFF avait choisi l'option d'évaluer son immeuble de placement selon les dispositions de la norme IAS 16 sur les immobilisations corporelles (cf § 5.4.).

Au 30 juin 2022, l'immeuble de Boulogne-Billancourt est utilisé exclusivement par le Groupe UFF et classé uniquement en Immeuble d'exploitation.

5.6. Dépréciations des immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 36 « dépréciations d'actifs », le Groupe UFF apprécie à chaque date de clôture s'il existe un indice qu'un actif ait perdu de la valeur. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. S'agissant des immeubles de placement détenus par le Groupe, leur valeur recouvrable est déterminée à partir d'expertise indépendante.

5.7. IFRS 16 – Contrats de location

Cette norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous la forme d'un droit d'utilisation sur le bien loué à l'actif et d'une dette financière au titre des loyers à payer pendant la durée de la location au passif. Le droit d'utilisation sera amorti linéairement et la dette financière remboursée progressivement sur la durée du contrat de location. Le Groupe UFF a utilisé la méthode rétrospective simplifiée.

Le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer la dette liée à la location est le taux implicite du contrat ou le taux marginal d'endettement du Groupe UFF. En l'absence de données pertinentes et n'ayant à ce jour aucune dette financière, le taux d'actualisation applicable est le taux CMS (Constant Maturity Swap) en fonction de la durée du contrat (complété au besoin d'un spread par mesure de conservation).

Le Groupe UFF a choisi d'appliquer les 2 exemptions proposées par la norme et donc ne reconnaît pas :

- Les contrats ayant une durée inférieure à 12 mois,
- Les contrats ayant un actif sous-jacent dont la valeur à neuf est inférieure à 5 000 euros.

L'essentiel des contrats identifiés sont des baux immobiliers et dans une moindre mesure la flotte automobile dont les durées de location sont respectivement de 9 ans et 4 ans. Les contrats SaaS « Software as a Service » sont exclus conformément à une interprétation de l'IFRIC puisque le Groupe UFF ne remplit pas les conditions d'obtention du droit de diriger l'utilisation de ces logiciels.

Pour satisfaire à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité retenue dans le cadre du test de dépréciation sera la valeur comptable de la dette financière déduite du montant net du droit d'utilisation.

Les droits d'utilisation viennent en complément des notes déjà existantes concernant les immobilisations corporelles (cf § 7.6.) et la dette financière fait l'objet d'une nouvelle note (cf § 8.2.).

5.8. Actions propres détenues

Toutes les actions propres, acquises dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat de ses propres actions en vue d'une attribution gratuite aux collaborateurs et d'un mandat de liquidité, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de la période.

5.9. Plans d'attribution gratuite d'actions

Depuis 2005, des attributions gratuites d'actions sont accordées à certains salariés du Groupe.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Ils sont enregistrés à la juste valeur des instruments accordés à la date d'attribution. La valeur des options tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données du marché (taux sans risque, cours de l'action, volatilité) et d'une hypothèse de turn-over des bénéficiaires. S'agissant de transactions réglées en instruments de capitaux propres, cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits (soit 4 ans) avec une contrepartie en capitaux propres.

5.10. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe UFF a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché, de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques spécifiques au passif.

5.11. Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les impôts exigibles de la période ou des exercices précédents sont comptabilisés en tant que passifs ou actifs d'impôts courants selon qu'ils ne sont pas encore payés ou présentent un excédent de versement. Par ailleurs, des impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existantes à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, report en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible sur lequel ces éléments pourront être imputés.

La Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 a prévu une baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés pour l'amener à compter du 1^{er} janvier 2022 à 25%. Ainsi, pour le calcul des stocks d'impôts des différences temporelles, le Groupe UFF a utilisé les taux suivants pour les résultats imposés à compter du 1^{er} janvier 2021 (cf § 9.5.) :

Exercice ouvert en :	2 021	2 022	2023 et plus
Taux d'imposition	27,50%	25,00%	25,00%
Contribution 3,3%	3,30%	3,30%	3,30%
TOTAL	28,41%	25,83%	25,83%

5.12. Avantages au personnel

5.12.1. Régimes de retraite complémentaire

L'ensemble des salariés du Groupe (soit 1 189 collaborateurs au 30 juin 2022 et un effectif moyen de 1 207 collaborateurs) bénéficie d'un régime à cotisation définie géré par une compagnie d'assurances. Dans un régime à cotisation définie, l'obligation du Groupe UFF se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne

comporte aucun engagement sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées (889 K€ au 30 juin 2022) constituent des charges de l'exercice.

5.12.2. Indemnités de départ en retraite (légal et complémentaires)

En mai 2021, une décision de l'IFRS IC (Comité d'interprétation des normes IFRS), validée par l'IAS Board en juin 2021, modifie la manière de calculer les engagements relatifs à certains régimes d'indemnités de fin de carrière. Auparavant, une provision était comptabilisée dès l'entrée du salarié dans la société. La constitution de cette provision se faisait de manière linéaire entre la date d'entrée et la date de départ à la retraite. Dorénavant, si le régime de retraite complémentaire prévoit le versement d'une indemnité dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de service (le plafond pouvant intervenir largement avant le départ à la retraite), l'engagement doit être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquelles le salarié génère un droit à l'avantage.

⇒ Impacts pour le Groupe UFF sur l'exercice 2021 : compte tenu de son impact non significatif sur les états financiers, la mise en œuvre de ce changement a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2021. La réforme vient corriger le bilan à l'ouverture avec un stock de provisions relatives aux indemnités de départs en retraite à 16 347 K€ au 31 décembre 2020 (vs 23 936 K€ au 31/12/2020 publié), soit une baisse des provisions de 7 589 K€. Après prise en compte de la correction des impôts différés pour (1 967) K€, l'impact net de 5 622 K€ est constatée en capitaux propres.

Une provision est constituée dans les comptes consolidés pour faire face au paiement des indemnités de départ en retraite des salariés. Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées (estimation de l'engagement au terme de la carrière). Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses de mortalité, d'une probabilité de départ compris entre 62 ans et 65 ans selon les catégories de personnel et de rotation du personnel en fonction des démissions. Ces engagements sont actualisés, et les salaires de référence retenus dans le calcul sont corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

5.12.2.1 Taux d'actualisation

Pour la détermination de ces avantages au personnel, le taux d'actualisation des engagements du Groupe UFF est déterminé par référence à une courbe de taux du marché à la date de clôture, c'est-à-dire un taux d'actualisation différent pour chaque maturité. La courbe de taux d'actualisation retenue pour les engagements est Refinitiv (Thomson Reuters) « AA Rating Eur Reps Credit Curve » au 30 juin 2022.

5.12.2.2 Ecart actuariels

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (taux d'actualisation, taux de rotation du personnel) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes). Ces derniers sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les engagements liés au régime d'indemnité de départ en retraite vis-à-vis du personnel en activité du Groupe UFF sont comptabilisés au bilan en provisions. Les mouvements de provisions sont classés en résultat financier (pour la fraction relative aux résultats d'actualisation) et en charges de personnel (coûts liés aux droits acquis par les salariés au cours de l'exercice).

6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Néant

7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ACTIF

7.1. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
O.P.C.	104 925	20 444
Contrat de capitalisation	15 000	15 000
Autres	124	124
TOTAL	120 049	35 568

7.1.1. Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

7.1.1.1 Organismes de placement collectifs (O.P.C.)

Les décisions d'investissement ou de désinvestissement, prises par la Direction Financière, respectent les règles édictées dans la Charte financière du Groupe UFF. Elles font l'objet d'un suivi régulier des risques, notamment de crédit, de taux et de liquidité. Ces O.P.C. sont valorisés quotidiennement en fonction des valeurs liquidatives publiées (mark to market).

(en milliers d'euros)	Mouvements de la période			Variation de la juste valeur passée en Résultat (montants bruts)	Valorisation à la juste valeur au 30.06.2022
	Valorisation à la juste valeur au 31.12.2021	Acquisitions à la valeur d'acquisition	Cessions à la juste valeur des parts détenues au 31.12.2021		
O.P.C. Monétaires *	0		0	0	0
O.P.C. Diversifiés	10	1 203		(32)	780
O.P.C. Obligataires	104 915	28 751	(94 909)	(231)	19 664
O.P.C. Actions	0	0	0	(0)	(0)
TOTAL	104 925	29 954	(94 909)	(263)	20 444

* Portefeuille composé uniquement de FCP monétaires en euros

Au cours de la période, les parts d'O.P.C. cédées pour 114 172 K€ ont par ailleurs généré globalement une moins-value de - 3 299 K€ enregistrée dans le compte de résultat au poste « gains et pertes nets sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat ».

7.1.1.2. Niveaux de « juste valeur »

Information sur les niveaux de « juste valeur » utilisés :

Niveau 1 : Valorisations utilisant le prix coté sur un marché actif.

Niveau 2 : Valorisations basées sur des données de marché observables pour des produits similaires.

Niveau 3 : Valorisations basées sur des données non observables.

(en milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	30.06.2022
O.P.C. Monétaires	0	0	0	0
O.P.C. Diversifiés	780	0	0	780
O.P.C. Obligataires	19 664	0	0	19 664
O.P.C. Actions	(0)	0	0	(0)
TOTAL	20 444	0	0	20 444

Depuis le 31 décembre 2020, aucun transfert n'a été effectué entre les différents niveaux.

7.1.2. Actifs financiers évalués au coût amorti

Ce poste est composé d'un contrat de capitalisation souscrit auprès d'ABEILLE ASSURANCES pour 15 M€ (échéance indéterminée).

7.2. Prêts et créances sur les établissements de crédit

Ces créances représentent le solde des comptes bancaires ouverts auprès des établissements de crédit (principalement avec les Groupes CASA et Crédit Mutuel de Bretagne).

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Comptes ordinaires	91 918	104 148
Créances rattachées		
TOTAL	91 918	104 148

7.3. Prêts et créances sur la clientèle

7.3.1 Détail des créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Prêts et avances (1)	32 024	44 047
Autres débiteurs	(1)	(2)
VALEUR BRUTE	32 023	44 045
Dépréciations	0	0
TOTAL	32 023	44 045

(1) Augmentation de l'activité de crédit sur l'année

(2) Les prêts à la clientèle sont garantis à 100% par Crédit Logement

7.3.2 Ventilation des « prêts et avances » par bucket

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Mouvements de la période			30.06.2022
		Augmentations	Diminutions	Autres	
Prêts et avances (1)	32 024	12 022	0	0	44 047
dont Bucket 1	32 024	12 022	0	0	44 047
dont Bucket 2	0	0	0	0	0
dont Bucket 3	0	0	0	0	0
Autres débiteurs / intérêts courus crédit immo	(1)	(1)	0	0	(2)
dont Bucket 1	(1)	(1)	0	0	(2)
dont Bucket 2	0	0	0	0	0
dont Bucket 3	0	0	0	0	0
TOTAL	32 023	12 022	0	0	44 045

7.4. Autres actifs et créances diverses

7.4.1. Détails des autres actifs & créances diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Clients partenaires (1)	37 437	29 179
Taxes diverses	1 143	1 100
Fournisseurs avances et acomptes versés	1 125	1 126
Fonds de garantie des dépôts	183	183
Autres (2)	3 168	27 494
TOTAL	43 056	59 082

(1) Créances sur les promoteurs immobiliers, compagnies d'assurances et les commissions de gestion sur FCP.

(2) Dont des créances auprès d'une Société de Gestion (24 M€) faisant suite à un rachat de parts OPC réalisé fin juin sur les placements de la trésorerie corporate et dont les fonds sont parvenus postérieurement au 30 juin 2022.

Au sein des « Clients partenaires », le Groupe UFF détient des créances émises entrant dans le champ d'IFRS 9. Ces créances sont enregistrées au coût amorti pour 5 470 K€ et ont fait l'objet d'une provision pour risque de crédit (perte de crédit attendue) de 12 K€ (cf. 8.5.) et d'une dépréciation de l'ordre de 858 K€.

7.4.2. Ventilation des « Clients partenaires » par bucket

	31.12.2021	Mouvements de la période	30.06.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Encours bruts *	37 437	(8 258)	29 179
dont Bucket 1	5 363	(2 177)	3 187
dont Bucket 2	2 324	(1 070)	1 253
dont Bucket 3	1 030	0	1 030
Provisions	(880)	10	(870)
dont Bucket 1	(15)	9	(6)
dont Bucket 2	(7)	1	(6)
dont Bucket 3	(858)	0	(858)
Encours nets	36 567	(8 248)	28 309
dont Bucket 1	5 348	(2 167)	3 181
dont Bucket 2	2 317	(1 070)	1 248
dont Bucket 3	172	0	172

* dont factures à établir respectivement pour 28 720K€ au 31/12/2021 et 23 709K€ au 30/06/2022

7.4.3. Echancier des autres actifs & créances diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Part recouvrable à 1 an au plus	42 926	59 082
Part recouvrable à plus d'1 an et à moins de 5 ans		
Part recouvrable à plus de 5 ans	130	0
TOTAL	43 056	59 082

7.5. Immobilisations

7.5.1. Immobilisations incorporelles

La principale composante de ce poste correspond à la juste valeur du portefeuille clients acquis le 1er janvier 2014 et évaluée pour une valeur brute de 14 386 K€ conformément à la norme IFRS 3. Ce portefeuille est amorti sur une durée de quinze ans.

Depuis 2016, le Groupe UFF a décidé d'immobiliser en « Immobilisations En-cours » les coûts externes déjà engagés sur différents projets informatiques dont les principaux sont la refonte des systèmes d'information de la Fonction Finance, de la Méthode Commerciale et du Crédit.

A partir de 2018, une partie de ces coûts externes a été déployée dans le système de production et mise à disposition à l'ensemble des utilisateurs (cf § 5.3.). Ils sont isolés sur une nouvelle ligne « Projets internes ».

7.5.1.1. Valeurs brutes des immobilisations

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Mouvements de la période			30.06.2022
		Augmentations	Diminutions	Autres	
Logiciels	1 475	0	0	0	1 475
Portefeuille "AEC"	14 386	0	0	0	14 386
Projets internes	20 101	0	0	(259)	19 843
Autres	1 425	0	0	0	1 425
Immobilisations en cours	2 201	4	(1 205)	259	1 258
TOTAL	39 588	4	(1 205)	0	38 387

7.5.1.2. Valeurs des amortissements

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Mouvements de la période			30.06.2022
		Augmentations	Diminutions	Autres	
Logiciels	1 474	0	0	0	1 474
Portefeuille "AEC"	7 672	480	0	0	8 152
Projets internes	10 347	2 106	(1 810)	0	10 644
Autres	462	0	0	0	462
TOTAL	19 955	2 586	(1 810)	0	20 731

7.5.1.3. Valeurs nettes des immobilisations

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Logiciels	1	1
Portefeuille "AEC"	6 714	6 234
Projets internes	9 754	9 199
Autres	963	963
Immobilisations en cours	2 201	1 258
TOTAL	19 633	17 656

7.5.2. Immobilisations corporelles

7.5.2.1. Valeurs brutes des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Mouvements de la période		30.06.2022
		Augmentations	Diminutions	
Terrains	7 943	0	0	7 943
Constructions	42 039	74	0	42 113
Agencement sur constructions	8 577	0	0	8 577
Baux commerciaux (IFRS 16)	19 756	0	0	19 756
Flotte automobile (IFRS 16)	11 040	121	0	11 161
Autres	9 518	183	0	9 701
TOTAL	98 873	378	0	99 251

7.5.2.2. Valeurs des amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Mouvements de la période		30.06.2022
		Augmentations	Diminutions	
Terrains	0	0	0	0,00
Constructions	26 314	228	0	26 542
Agencement sur constructions	8 176	40	0	8 216
Baux commerciaux (IFRS 16)	11 363	1 111	0	12 474
Flotte automobile (IFRS 16)	6 987	790	0	7 777
Autres	7 635	385	0	8 020
TOTAL	60 475	2 554	0	63 029

7.5.2.3. Valeurs nettes des immeubles de placement / immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Terrains	7 943	7 943
Constructions	15 725	15 570
Agencement sur constructions	401	361
Baux commerciaux (IFRS 16)	8 393	7 282
Flotte automobile (IFRS 16)	4 054	3 384
Autres	1 883	1 682
TOTAL	38 398	36 222

7.5.2.4. Valorisation des immeubles

Les valeurs des immeubles de Boulogne-Billancourt et Iéna, au 30 septembre 2021, sont estimées annuellement par référence aux évaluations d'expert indépendant (valorisation utilisant la méthode des « Cash-Flow actualisés »).

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes comptables	Valeurs recouvrables
Iéna	22,0	12,1	9,9	55,0
Boulogne-Billancourt	36,5	22,4	14,1	29,8

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE PASSIF

8.1. Fonds propres prudentiels

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Total des capitaux propres (IFRS)	177 677	128 376
Immobilisations incorporelles	(19 633)	(17 656)
Résultat de l'exercice en attente d'approbation	(11 656)	0
Acompte sur dividendes	11 349	0
Participations qualifiées du secteur financier	0	0
Seed Money	(12)	(782)
Fonds propres de catégorie 1	157 725	109 938
Autres déductions		
Fonds propres de catégorie 2	0	0
Fonds propres prudentiels	157 725	109 938

8.2. Dettes financières

Les dettes financières sont reconstituées à partir des loyers à payer pendant la durée de location dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », et correspondent au montant de l'emprunt diminué du remboursement de la dette financière pour un montant net de 7 546 K€ concernant les baux commerciaux et 3 366K€ concernant la flotte automobile.

8.3. Dettes envers la clientèle

8.3.1. Détail des dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Comptes espèces PEA	29 390	26 429
Comptes des clients en attente d'investissement (1)	56 375	53 537
Autres dettes à terme (2)	13 048	13 103
TOTAL	98 813	93 069

(1) Sommes détenues provisoirement par la société, en instance d'investissement ou de règlement aux clients.

(2) Dépôts à terme perçus de la clientèle et comptabilisés au coût amorti.

8.3.2. Echancier des dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Part exigible à 1 an au plus	95 389	89 815
Part exigible à plus d'1 an et à moins de 5 ans	3 424	3 254
Part exigible à plus de 5 ans	0	0
TOTAL	98 813	93 069

8.4. Autres passifs et dettes diverses

8.4.1. Détails des autres passifs et dettes diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Personnel, rémunérations dues	22 321	14 911
Organismes sociaux et autres	16 942	19 516
Fournisseurs	18 550	25 385
Taxes diverses	2 450	2 567
Autres	530	565
TOTAL	60 793	62 944

8.4.2. Echancier des autres passifs et dettes diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2021	30.06.2022
Part exigible à 1 an au plus	60 793	62 944
Part exigible à plus d'1 an et à moins de 5 ans	0	0
Part exigible à plus de 5 ans	0	0
TOTAL	60 793	62 944

8.5. Provisions

8.5.1. Etat des provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Mouvements de la période				30.06.2022
		Ecart Actuariels	Dotations	Résultat		
				Utilisées	Non Utilisées	
Risque clientèle (1)	532		35	0	(257)	310
Risque prud'homal (1)	4 470		490	(219)	(194)	4 547
Ecart actuariel	6 665	(1 061)				5 604
Indemnité de départ à la retraite	8 564		769	(669)		8 664
Risque crédit sur la clientèle	22			(10)		12
Autres	480			(241)	(239)	0
TOTAL	20 733	(1 061)	1 294	(1 139)	(690)	19 136

(1) Les provisions « Risque clientèle » et « Risque prud'homal » correspondent à des litiges avec des clients (risque clientèle) et des litiges avec des collaborateurs (litiges prud'homaux) qui ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en matière de provisionnement. Tous ces litiges existent au 30 juin 2022 et ne proviennent pas d'événements post-clôture.

La provision pour Indemnités de départ à la retraite tient compte des hypothèses suivantes :

	au 30 juin 2022	au 31 décembre 2021
. départ en retraite	à partir de 62 ans	à partir de 62 ans
. hypothèse de mortalité s'appuyant sur	la table vie INSEE 2017/2019	la table vie INSEE 2017/2019
. taux d'actualisation	courbe de taux Refinitiv (Thomson Reuters) "AA Rating Eur Repts Credit Curve"	courbe de taux Refinitiv (Thomson Reuters) "AA Rating Eur Repts Credit Curve"
. taux de rotation du personnel	en fonction des démissions	en fonction des démissions
. Taux de revalorisation salariale	de 4%	de 2,5%

La valeur actuarielle des engagements postérieurs à l'emploi est sensible au taux d'actualisation. Le tableau ci-dessous présente l'effet d'une hausse / baisse de 50 points de base du taux d'actualisation sur la valeur présente de l'engagement :

Variable	Variations	Engagements avant	Engagements après	Variations	
				Valeurs	%
Courbe de taux	+0,5%	14 268	13 725	(544)	-3,81%
Courbe de taux	-0,5%	14 268	14 850	581	4,07%

Evolution sur la période de la provision pour Indemnités de Départ à la Retraite

(en milliers d'euros)	30.06.2022
Provision à l'ouverture de l'exercice	15 229
Ecart actuariels de la période	(1 061)
Droits supplémentaires acquis	769
Prestations payées	(669)
PROVISION FIN DE PÉRIODE	14 268

8.5.2. Echéances des provisions

(en milliers d'euros)	30.06.2022	Echéances	
		- 1 an	+ 1 an
Risque clientèle	310	265	45
Risque prud'homal	4 547	1 492	3 055
Ecart actuariel et Indemnité de départ à la retraite	14 268		14 268
Risques sur crédit clientèle	12		12
Autres	0	0	0
TOTAL	19 136	1 757	17 380

8.6. Actions propres détenues

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale mixte du 24 mai 2022 (19^{ième} résolution), l'UFFB est autorisée à réaliser des achats d'actions propres pour une quantité maximale de 730 495 actions.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

(en nombre d'actions)	Réalisation	Mandat de rachat	Mandat de liquidité
Détention au 01.01.2022	20 780	2 979	17 801
Achats/Ventes d'actions sur l'exercice	(3 176)		(3 176)
Cession d'actions dans le cadre du PAGA (*) note 8.8.1	(2 771)	(2 771)	0
Détention au 30.06.2022	14 833	208	14 625

(*) P.A.G.A : Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Le montant net des achats/ventes d'actions intervenus sur la période a été imputé en capitaux propres pour un montant de 145 K€, qui correspond au coût d'acquisition retraité des plus ou moins-values.

Les achats et ventes d'actions effectués dans le cadre du mandat de liquidité ont été réalisés par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement (KEPLER CORPORATE) dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI* reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Au 30 juin 2022, les moyens mis à disposition du prestataire par l'UFFB sont de 14 625 titres et 103 122,70 € contre respectivement 17 801 titres et 27 425,62 € au 31 décembre 2021.

* AMAFI : Association française des marchés financiers

8.7. Engagements hors bilan

8.7.1. Cautions bancaires

Données : l'UFFB se porte caution auprès des propriétaires des locaux commerciaux que louent ses filiales. Cet engagement porte sur un montant de 40 K€ à fin juin 2022 stable par rapport au 31 décembre 2021.

Reçues : le Groupe UFF n'enregistre pas de garanties reçues de la part d'établissements de crédit.

8.7.2. Engagements donnés / Garanties reçus liés à l'activité de crédit immobilier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Engagements donnés		
Engagements de financement	20 324	29 332
Engagements reçus		
Engagements de garantie	52 167	73 164

8.8. Plans d'attribution gratuite d'actions

8.8.1. Caractéristiques des différents plans

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS - SITUATION AU 30.06.2022

Dates d'attribution	Dates d'échéance	Actions attribuées			Actions annulées *				Actions remises		Actions non remises	
		Quantités attribuées	Dont mandataires	Nombre de bénéficiaires	Avant 2021	En 2021	Quantités annulées	Nombre de bénéficiaires	Quantité remise	Nombre de bénéficiaires	Quantités restantes	Dont mandataires
18/05/2017	18/05/2021	23 400	0	85	5 550	250	5 800	23	17 600	62	0	0
Total		23 400	0		5 550	250	5 800		17 600		0	0
	% du capital UFFB	0,14%	0,00%		0,03%	0,00%	0,04%		0,11%		0,00%	0,00%

* Actions annulées à la suite du départ de collaborateurs.

Nombre d'actions composant le capital social : 16 233 240.

8.8.2. Historique des plans

	Plan 2017
Date d'attribution	18/05/2017
Période d'indisponibilité / d'acquisition	4 ans
Date d'échéance	18/05/2021
Période de conservation	Néant
Nombre d'actions	23 400
Prix d'exercice en €	0,00
Prix de l'action à la date d'attribution en €	30,53
Taux de rendement	7,31%
Juste valeur à la date d'attribution en €	22,79

8.8.3. Charge des plans

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Plan 2017	(5)	0
TOTAL	(5)	0

9. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

9.1. Synthèse analytique

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2021	30.06.2022
Valeurs mobilières (FCP)	2,3	1,8
Assurance-vie	20,8	21,7
Immobilier	13,4	13,8
Entreprise	1,5	2,8
Crédit Immobilier	0,0	0,1
COMMISSIONS NETTES DE PLACEMENT	38,0	40,2
Valeurs mobilières (FCP)	8,8	6,9
Assurance-vie	41,1	39,8
Immobilier	0,6	0,6
Entreprise	7,0	6,2
COMMISSIONS NETTES SUR ENCOURS	57,6	53,5
TOTAL DES COMMISSIONS NETTES	95,6	93,7
Charges d'exploitation		
Frais de personnel Commercial	(50,7)	(49,2)
Frais de personnel Administratif	(19,9)	(20,3)
Frais Généraux	(19,1)	(20,6)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(89,7)	(90,1)
Gains et pertes liés aux transactions	(0,5)	(0,5)
Résultat opérationnel	5,4	3,1
Résultat financier	0,4	(4,1)
Autres produits d'exploitation	(0,0)	0,1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5,8	(0,9)

9.2. Détail des gains et pertes liés aux transactions

Le réseau AEC et son portefeuille Clients ont été acquis le 1^{er} janvier 2014. Ce poste est composé exclusivement de la dotation aux amortissements de ce portefeuille.

9.3. Coût du risque

Le coût du risque correspond à une dotation pour dépréciations de créances commerciales pour un montant de - 12 K€ au 30 juin 2022 contre une reprise de 29 K€ au 30 juin 2021.

9.4. Résultat par action

	30.06.2021	30.06.2022
Résultat net part attribuable aux propriétaires de la société mère du groupe (en milliers d'euros)	3 813	(991)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	16 198 259	16 217 175
Résultat par action (en €)	0,72	(0,06)
Nombre d'actions et d'options de souscription	16 198 259	16 217 175
Résultat par action dilué (en €)	0,72	(0,06)

9.5. Impôt sur les bénéfices

L'UFFB et ses filiales françaises ont adopté le régime fiscal des groupes de sociétés.

9.5.1. Calcul de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	Taux	30.06.2021	30.06.2022
Impôt exigible	25,83%	0	(113)
Impôt exigible	28,41%	(2 108)	0
Impôts différés échéance 2021	28,41%	285	0
Impôts différés échéance 2022 et plus	25,83%	1	22
CHARGE D'IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT		(1 822)	(91)
Résultat comptable net consolidé		3 813	(991)
Charges d'impôt		(1 822)	(91)
Résultat comptable consolidé avant impôt		5 635	(900)
Déductions et réintégrations nettes		868	1 351
Résultat fiscal consolidé		6 503	452
Impôt sur les sociétés (27,5% pour 2021 et 25% pour 2022)		(2 065)	(113)
Contribution sociale (3,3%)		(43)	0
Autres		0	0
Impôts différés		286	22
Charges d'impôt au compte de résultat		(1 822)	(91)
TAUX D'IMPÔT GLOBAL		32,33%	NA

9.5.2. Détail des impôts différés au bilan

(en milliers d'euros)	Taux	31.12.2021	30.06.2022
IMPÔTS DIFFÉRÉS (ACTIF)			
Participation des salariés	25,83%	175	88
Indemnités de départ à la retraite échéance 2022 et plus	25,83%	1 556	1 582
Ecart actuariels sur indemnités de départ à la retraite échéance 2022 et plus	25,83%	2 377	2 103
Crédit bail échéance 2022 et plus	25,83%	230	227
Autres échéance 2022	25,83%	49	135
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF		4 387	4 135
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF		0	0
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS A L'ACTIF DU BILAN		4 387	4 135

9.5.3. Détail des impôts différés au compte de résultat

(en milliers d'euros)	30.06.2021	30.06.2022
Impôts différés constatés en résultat		
Participation des salariés	0	(88)
Indemnités de départ à la retraite	63	26
Crédit bail	(3)	(3)
Autres	107	86
Annulation de l'IS sur la provision pour actions propres (1)	119	0
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU COMPTE DE RÉSULTAT	286	22

(1) Annulation de l'impact d'impôt sur la provision, constatée dans les comptes sociaux, et calculée sur les actions propres à remettre dans le cadre des PAGA

10. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

10.1. Transactions avec les parties liées

Le Groupe ABEILLE ASSURANCES, dont ABEILLE VIE société mère de l'UFFB, est considéré comme « parties liées » au sens de la norme IAS 24 « Informations relatives aux parties liées ». Les relations opérationnelles entre les sociétés des deux groupes concernent :

ABEILLE VIE / ABEILLE RETRAITE PROFESSIONNELLE	Commissions d'assurance vie (en produits) Commissions de placements (en charges)
ABEILLE ASSET MANAGEMENT	Gestion Financière de certains O.P.C
GIE D'ABEILLE ASSURANCES	Infogérance du système d'exploitation

Les éléments concernant les opérations avec ABEILLE ASSURANCES sont :

(en milliers d'euros)	30.06.2021	31.12.2021	30.06.2022
ACTIF			
Autres actifs et créances diverses	11 195	13 440	10 771
PASSIF			
Autres passifs et dettes diverses	8 044	9 974	15 133
COMPTE DE RESULTAT			
Produits	56 584	117 975	55 869
dont ABEILLE VIE / ABEILLE RETRAITE PROFESSIONNELLE	55 538	115 935	55 188
dont ABEILLE ASSET MANAGEMENT	1 046	2 040	681
Charges	15 227	32 465	15 321
dont ABEILLE VIE (commissions de placements)	13 769	29 758	14 237
dont ABEILLE VIE (charges d'exploitations) (1)	487	1 018	497
dont ABEILLE ASSET MANAGEMENT	971	1 689	587

(1) dont infogérance.

11. INFORMATIONS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

11.1. Flux liés à l'activité opérationnelle

Le poste « autres mouvements » de 333 K€ comprend :

- la variation des actions propres dans le cadre du mandat de liquidité pour (70) K€,
- les pertes latentes sur O.P.C. inscrites en compte de résultat pour (263) K€,

Le poste « flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers » correspond à un dé-gagement du besoin en fonds de roulement pour (22 605) K€ contre une augmentation du besoin en fonds de roulement pour 16 560 K€ au 31/12/2021

Le poste « Impôts » correspond à l'impôt exigible de la période (cf 9.5.).

11.2. Flux liés aux opérations d'investissement

Ce poste comprend :

- Les cessions nettes d'instruments financiers pour 84 218 K€ et la réintégration des moins-values réalisées pour (3 711) K€. Au 31 décembre 2021 les moins-values réalisées étaient de (49) K€,
- la variation de valeur des immobilisations : acquisitions nettes des immobilisations incorporelles pour 865K€.

11.3. Flux liés aux opérations de financement

Ce poste comprend :

- les dividendes versés sur la période suivants :

Au titre des exercices <i>(en milliers d'euros)</i>	Acomptes	Dates	Soldes	Dates
2020			810	26-mai-21
2021	11 349	4-nov.-21	48 674	24-mai-22

- le poste « Flux liés à IFRS 16 » comprend le remboursement de la dette financière pour 1 908 K€ à la suite de l'application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 (cf 5.7)

PARIS, LE 28 JUILLET 2022

1^{er} semestre 2022 : une bonne dynamique commerciale et un résultat impacté par la conjoncture des marchés financiers

- Une collecte commerciale en hausse de 9% à 847 M€
- Un PNB en recul de 6% à 89,7 M€
- Un résultat net négatif de -1 M€

Le Conseil d'Administration de l'Union Financière de France Banque (UFFB), qui s'est tenu le 28 juillet 2022, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre de l'exercice 2022. À l'occasion de cette publication, Fred Vianas, Directeur Général de l'UFF déclare :

« Dans un environnement macroéconomique complexe, qui a mis les marchés financiers sous tension, je salue la très bonne dynamique commerciale de l'UFF au cours du 1^{er} semestre 2022. C'est la confirmation que nos conseillers jouent pleinement leur rôle de conseil auprès de nos clients dans ces périodes perturbées. Je tiens à féliciter le travail des collaborateurs de l'UFF et à remercier nos clients pour leur confiance.

Six mois après ma prise de fonction, l'UFF est désormais dotée d'une feuille de route à horizon 2023 visant à mettre l'entreprise en mouvement pour répondre aux enjeux immédiats et préparer, par la suite, le prochain plan stratégique, en lien avec celui d'Aéma Groupe, notre nouvel actionnaire de référence. »

Faits marquants :

La performance commerciale a été au rendez-vous avec une collecte commerciale de 847 M€, qui s'appuie notamment sur une productivité commerciale du réseau salarié de 1,1 M€ par conseiller, en hausse de +15% par rapport au 1^{er} semestre 2021.

La conjoncture des marchés financiers du 1^{er} semestre 2022, avec la baisse des marchés actions et la hausse des taux obligataires par rapport au 30 juin 2021, impactent négativement les commissions sur encours de -4,1 M€ et le résultat financier de -4,4 M€, essentiellement du fait de la baisse de la valeur de marché du portefeuille de placement propre.

Dans un contexte inflationniste et de reprise des dépenses d'animation du réseau commercial, les charges d'exploitation restent cependant maîtrisées (+0,4 M€).

Activité commerciale :

Collecte commerciale	1er semestre 2021	1er semestre 2022	Variation 2022/ 2021
- Réseau Salarié	715	762	6%
- Réseaux d'Indépendants	64	86	33%
Collecte commerciale globale (M€)	779	847	9%

L'activité commerciale¹ globale, en hausse de 9%, s'élève à 847 M€, à comparer à 779 M€ au 1^{er} semestre 2021 :

- L'activité commerciale du **Réseau Salarié**, à 762 M€, est en progression de +6% par rapport au 1^{er} semestre 2021, grâce à la hausse de la productivité commerciale malgré une diminution de la taille du réseau (822 collaborateurs contre 865 au 30 juin 2021). Cette évolution favorable de la collecte commerciale est constatée sur tous les secteurs d'activité : l'**Assurance-vie** progresse de +2%, l'**Immobilier** de +12% (+22% pour l'immobilier direct et +3% pour les souscriptions en parts de SCPI) et enfin les **Valeurs Mobilières** et **Entreprise** progressent respectivement de +19% et +13%.
- La collecte commerciale du **Réseau d'Indépendants** affiche une progression de +33% par rapport au 1^{er} semestre 2021, à 86 M€. Le volume des rattachements de portefeuilles assurantiels détenus par les CGPI affiliés au groupement CGPE augmente également, à 63 M€ sur le 1^{er} semestre 2022 contre 51 M€ au 1^{er} semestre 2021.

Résultats financiers consolidés² :

Résultats Financiers	1er semestre 2021	1er semestre 2022	Variation 2022/ 2021
PNB (M€)			
- 1er Trimestre	46,8	44,8	-4%
dont commissions de placement	18,3	19,1	4%
dont commissions sur encours	28,5	27,6	-3%
dont produits (pertes) net(te)s d'intérêts et divers	0,0	-1,9	NA
- 2ème Trimestre	49,1	44,9	-9%
dont commissions de placement	19,7	21,2	8%
dont commissions sur encours	29,1	25,9	-11%
dont produits (pertes) net(te)s d'intérêts et divers	0,3	-2,2	NA
PNB cumulé au 30 juin 2022 (M€)	95,9	89,7	-6%
- dont commissions de placement	38,0	40,3	6%
- dont commissions sur encours	57,6	53,5	-7%
- dont produits (pertes) net(te)s d'intérêts et divers	0,3	-4,1	NA
Charges d'exploitation au 30 juin (M€)	89,7	90,1	0%
Résultat d'exploitation au 30 juin (M€)	5,8	-0,9	NA
Résultat net consolidé au 30 juin part du Groupe (M€)	3,8	-1,0	NA
Actifs administrés en fin de période⁽²⁾ (Md€)	12,8	12,2	-5%

¹ Versements clients sur les produits commercialisés par le groupe UFF (Titres financiers, Assurance vie et Immobilier) au travers de son Réseau Salarié et de son Réseau d'Indépendants.

² A compter de fin 2021, les actifs administrés intègrent les contrats distribués par l'UFF et assurés par les partenaires autres qu'Abeille Assurances. Les éléments historiques ont été retraités afin de permettre la comparabilité. Les actifs administrés publiés au 30 juin 2021 s'élevaient à 12,6 Mds€.

Les résultats financiers consolidés du 1^{er} semestre 2022 se caractérisent par :

- **Une collecte nette³ positive de +76 M€** (contre -18 M€ au 30 juin 2021) du fait de la progression de la collecte commerciale conjuguée à une baisse significative des rachats et des remboursements de fonds à terme.
- **Des actifs administrés⁴ en fin de période de 12,2 Mds€** (contre 13,1 Mds€ au 31 décembre 2021) en baisse de 7% sur le 1^{er} semestre 2022 du fait des variations de cours négatives (-990 M€).
- **Un Produit Net Bancaire de 89,7 M€** au 1^{er} semestre 2022, en baisse de -6% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2021 (95,9 M€). Les commissions de placement sont en progression de +6% à 40,3 M€ sur tous les secteurs d'activité, en ligne avec la dynamique de collecte commerciale. Les commissions sur encours sont, quant à elles, en retrait de -7% à 53,5 M€, les actifs les plus rémunérateurs ayant été impactés par la baisse des marchés financiers. Le résultat financier affiche une perte de -4,1 M€, contre un gain de +0,3 M€ au 1^{er} semestre 2021. En effet, la hausse des rendements obligataires au cours du 1^{er} semestre 2022 a impacté à la baisse la valeur des OPC obligataires comptabilisés en valeur de marché par résultat. À compter du 2nd semestre 2022, la trésorerie de l'UFF est placée pour l'essentiel à vue et pour le solde majoritairement dans un OPC fermé, comptabilisé à coût historique, réduisant ainsi la volatilité sur le compte de résultat.
- **Un Résultat d'Exploitation négatif de -0,9 M€**, en recul du fait de la baisse du PNB (-6%). Les charges d'exploitation sont quasi stables à 90,1 M€ au 1^{er} semestre 2022, comparées à 89,7 M€ au 1^{er} semestre 2021. Les charges commerciales diminuent de -3%, en lien avec le recul de l'effectif moyen (-7%), d'une part, et la hausse de la productivité commerciale (+15%), d'autre part. Les autres charges d'exploitation augmentent (+5%) avec respectivement +2% pour les frais de personnel administratif et +8% pour les autres charges d'exploitation, notamment du fait de la reprise des dépenses d'animation commerciale et de formations.
- **Le Résultat Net consolidé au 1^{er} semestre 2022 est déficitaire de -1 M€**, contre un bénéfice de +3,8 M€ au 30 juin 2021.

Structure financière

La structure bilancielle consolidée est saine, avec une trésorerie de 151 M€, en diminution par rapport aux 233 M€ au 31 décembre 2021, du fait du versement du solde du dividende de 3€/action (soit 48 M€), en mai 2022 et du dénouement d'un placement de trésorerie classé au 30 juin 2022 en créance d'exploitation pour 24 M€, reçus début juillet. Les dettes et créances d'exploitation sont exclusivement à court terme.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 128 M€ contre 177 M€ au 31 décembre 2021, après distribution du solde du dividende 2021.

Ces éléments traduisent la solidité financière de l'UFF, satisfaisant les exigences réglementaires avec un ratio de solvabilité de 25,7%, un ratio de liquidité à un mois de 690% et un ratio NSFR de 130%.

³ Versements clients sur les produits commercialisés par le groupe UFF (Titres financiers, Assurance vie et Immobilier) au travers de son Réseau Salarié et de son Réseau d'Indépendants.

⁴ Investissements des clients dans des titres financiers ou assurance vie gérés ou conseillés par le Groupe UFF.

Politique de dividendes

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas procéder au versement d'un acompte sur dividendes.

Perspectives

L'UFF a mis en place, au cours du 1^{er} semestre 2022, une organisation resserrée autour de 6 grands pôles : Développement, Réseau, Opérations, Richesses Humaines, Régalien et Communication & Engagement. Cette évolution s'est accompagnée de la définition de la Feuille de Route de l'UFF, définissant les 5 grands objectifs pour les 18 prochains mois et visant à mettre l'entreprise en mouvement pour répondre aux enjeux immédiats et préparer, par la suite, le prochain plan stratégique, en lien avec celui d'Aéma Groupe, nouvel actionnaire de référence.

Dans ce contexte, l'investissement dans le réseau commercial demeure la priorité de l'UFF, avec la poursuite d'une dynamique de recrutement de nouveaux talents commerciaux et l'amélioration du processus d'intégration des nouveaux collaborateurs, dans un environnement de concurrence accrue. Les discussions précédemment engagées avec les partenaires sociaux sur le mode de rémunération du Réseau Salarié ont pris fin, engageant l'UFF et ses collaborateurs à se projeter vers l'avenir avec des conditions stabilisées.

Autres informations

Les commissaires aux comptes ont réalisé un examen limité des comptes consolidés. Le rapport financier semestriel sera déposé auprès de l'AMF et mis à la disposition du public sur le site internet de la société dans les délais réglementaires.

La présentation détaillée des résultats du 1^{er} semestre 2022 sera également disponible sur le site internet de l'UFF, rubrique « Actionnaires » (<http://www.uff.net/actionnaires-investisseurs/74>), le 29 juillet 2022.

En raison de l'intégration opérationnelle des activités du Groupe UFF, les comptes individuels de la société sont difficilement interprétables isolément. Le résultat net social du 1^{er} semestre 2022 de l'Union Financière de France Banque se traduit par un bénéfice de 15,1 M€.

Abeille Vie, actionnaire majoritaire de l'Union Financière de France Banque, est considérée comme « partie liée ». Les relations opérationnelles entre les sociétés du Groupe de l'Union Financière de France Banque et les sociétés filiales d'Abeille Assurances concernent l'activité d'assurance vie, la gestion financière de certains OPCVM, des opérations de placement et des prestations informatiques.

L'UFF en quelques mots

Créée en 1968, l'Union Financière de France est une banque spécialisée dans le conseil en gestion de patrimoine, qui propose des produits et services adaptés aux clients particuliers et aux entreprises. Sa gamme de produits, construite en architecture ouverte, comprend l'immobilier, les valeurs mobilières et l'assurance vie ainsi qu'un large éventail de produits destinés aux entreprises (plan d'épargne retraite, plan d'épargne salariale, gestion de liquidités à moyen terme, etc.).

L'Union Financière de France dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de près de 1 200 salariés, dont plus de 800 dédiés au conseil.

Au 30 juin 2022, l'Union Financière de France compte 191 000 clients, dont 170 000 particuliers et 21 000 entreprises.

Union Financière de France Banque est cotée sur Euronext Paris Compartiment B
Code Euroclear 3454
Code ISIN FR0000034548.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec :

UFF

Astrid de Bréon
Directrice Générale Déléguée
Tél : 01 40 69 65 17
astrid_de-breon@uff.net

UFF

Françoise Paumelle
Directrice de la Communication
Tél : 01 40 69 63 75
francoise_paumelle@uff.net

ENDERBY

Camille Pan
Relations Presse
Tél : 06 38 73 78 38
cpa@enderby.fr

Attestation des responsables

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 28 juillet 2022

Fred VIANAS
Directeur Général

Astrid DE BREON
Directrice Générale Déléguée

Union Financière de France Banque

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022)

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022)

Aux Actionnaires
Union Financière de France Banque
32, avenue d'Iéna
75783 PARIS Cedex 16

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Union Financière de France Banque, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES

Pierre Clavié

Sandrine Le Mao